



PREROGATIVES :

Le BEES 2° permet de participer aux actions de gestion des ligues régionales ou comités départementaux de Taekwondo, de formation de cadres et d'encadrement d'élite régionale voire nationale. C'est un diplôme niveau II qui donne accès à certains concours de catégorie A de la fonction publique et notamment celui de recrutement des professeurs de sport.

OBTENTION DU DIPLOME :

Il se divise en deux parties : le tronc commun, identique pour toutes les disciplines sportives et une partie spécifique, correspondant à la discipline choisie. Le spécifique peut être obtenu avant ou après le tronc commun 2^{ème} degré.

Tronc Commun 2^{ème} degré : 3 possibilités pour obtenir le tronc commun :

- l'examen sec,
- la formation en contrôle continue des connaissances
- la VAE.

Spécifique Taekwondo et disciplines associées : 2 possibilités pour obtenir le spécifique :

- l'examen sec
- par VAE.

La fédération organise la préparation à l'examen sec.

Attention : dernière session d'examen du spécifique BEES 2° prévue en juin 2011.

PRE-REQUIS :

- titulaire du BEES 1° depuis au moins 2 ans
- CN 2^{ème} Dan validé depuis 1 an au minimum à la date de l'examen

DUREE DE LA FORMATION :

Préparation au Spécifique Taekwondo et disciplines associées : 1 semaine (5 jours)

CONTENUS :

Tronc Commun 2^{ème} degré : Gestion de structures sportives, Sciences biologiques et humaines, Formation des cadres. L'entraînement de haut niveau etc.

Spécifique Taekwondo et disciplines associées : La méthodologie de projet, la recherche de performance en Taekwondo, La formation des cadres, la gestion et le développement, la réglementation nationale et internationale de la pratique.

INSCRIPTIONS POUR LE TRONC COMMUN :
DRJSCS, CREPS, CNED etc...

**INSCRIPTIONS POUR LA PREPARATION AU SPECIFIQUE TAEKWONDO ET
DISCIPLINES ASSOCIEES :** Auprès de la FFTDA